

Date : **18/08/2010**

**Sanctions des Bleus**

L'Union des Clubs Professionnels de Football prend acte des décisions de la commission de discipline de la FFF.

Les clubs professionnels de football, comme les clubs amateurs, travaillent tous les jours à entretenir – et malheureusement parfois à restaurer - au sein de leurs équipes et centres de formation les valeurs universelles que véhicule et doit plus que jamais aujourd'hui véhiculer le football : esprit d'équipe, respect, travail, humilité. En ce sens, l'UCPF tient à rappeler son attachement au respect primordial du maillot, et en premier lieu du maillot bleu, symbole intangible du football national et premier vecteur de ces fondamentaux.

Si les événements de Knysna et le terrible préjudice porté à l'image de la France lors de la Coupe du Monde de la FIFA 2010 ne pouvaient rester impunis, Jean-Pierre Louvel, Président, ainsi que tous les membres de l'UCPF appellent désormais à regarder vers l'avenir, soutenir Laurent Blanc et l'Equipe de France, en souhaitant que les victoires des Bleus raniment l'amour des Français pour leur équipe nationale.

## **A propos de l'UCPF**

*Créée en 1990 avec la volonté de faire entrer le football de clubs dans la modernité, l'Union des Clubs Professionnels de Football (Ligue 1 et Ligue 2) a pour mission de :*

- *Défendre les intérêts généraux et particuliers des clubs de football notamment au sein des Instances du football*
- *Apporter aux instances toutes propositions concernant les clubs*
- *Resserrer les liens de solidarité entre les membres de l'Union*
- *Etudier les questions sociales, économiques, juridiques et professionnelles qui lui sont soumises et la recherche de tous les moyens propres à les résoudre dans l'intérêt des clubs*

*L'UCPF est présidée depuis 2008 par Jean-Pierre Louvel (Président du Havre A.C). Philippe Diallo (membre permanent) en est le Directeur Général.*